

FIBRE OPTIQUE

Pose des réseaux optiques aéro-souterrains

- Objectifs :** Etre capable de poser les câbles fibre optique en souterrain, aérien, façade en respect des règles de l'art.
- Public concerné :** Futurs monteurs réseaux optiques aéro-souterrains (monteurs réseaux électriques)
- Prérequis :** Etre formé aux travaux en hauteur et/ou posséder le CACES PEMP Nacelle.
Avoir une expérience significative dans le déploiement des réseaux électriques souterrains et aériens.
- Durée :** 2 jour (14 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, et de nombreux travaux pratiques.
40% du temps est consacré à exposés théoriques et 60% du temps est consacré à des travaux pratiques.
- Évaluation des acquis :** Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session.
- Outils pédagogiques :** Vidéoprojecteur, écran.
Outillages divers
Aiguille de tirage
Matériel de soufflage et/ou de portage (selon la demande)
Consommables divers
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Fournitures de bureau
Tenus de travail et chaussure de sécurité
- Document de fin de formation :** Attestation de formation.
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

CONTENU DU STAGE

1 – Présentation des infrastructures de télécommunication

- Le génie civil (chambres, fourreaux)
- Les appuis télécom bois et métal
- Les appuis communs ERDF
- Normalisation sur le portage des infrastructures
- Calcul de force (CAMELIA)

2 – Mode de pose, technologie du matériel

- Pose en façade
- Pose en aérien (câble autoporté, autoporteur, sur câblette)
- Pose traditionnelle en conduite
- Pose par portage pneumatique et hydraulique
- Remontées aéro-souterraines

3 – Règles de voisinage et de sécurité

- Réglementation en matière de demande d'autorisation de travaux (DR, DICT, DA, DTU)
- Signalisation et balisage chantier
- Habilitation du personnel
- Protection individuelle (EPI)
- Explosimètre
- Règles relatives aux travaux sur supports ERDF

4 – Déroulage d'une fibre optique en aérien

- Lecture et interprétation du plan de pose
- Préparation du matériel et outillages nécessaires
- Mise en place du balisage adapté à la situation
- Ascension du support à l'échelle
- Ancrage en tête de ligne, fixation d'un câble en passage, réglage de la flèche

- Méthodologie de travail en nacelle

6 – Pose en façade

- Règles de voisinage (ERDF, GRDF, Télécom)
- Balisage de chantier
- Demande de restriction de voirie
- Méthodologie de travail à l'échelle
- Méthodologie de travail à la nacelle
- Choix du mode de fixation en fonction du support
- Règles de perçage d'un mur
- Rebouchage

6 – Pose en souterrain

- Interprétation du dossier technique
- Interprétation des FOA
- Mise en place du balisage et de la signalisation adaptée
- Aiguillage de conduite pneumatique et à l'aiguille
- Pose de câble manuelle, boucle tampon, entraîneur, dérouleuse
- Lovage du mou dans les chambres, pose de la gaine fendue et étiquetage
- Photos de fin de travaux

7 – Travaux pratiques

- Interprétation du dossier technique
- Balisage de signalisation
- Pose de câble selon plans (aérien, souterrain et façade)
- Réception des travaux et contrôle de continuité de fibres
- Mise à jour du dossier technique

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Chaussures de sécurité / Vêtement de travail